

Pour améliorer les conditions de vie ou développer la démarche palliative en faveur des personnes âgées

Appel à projets de la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires

Sur les départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie et la Haute-Loire

La Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires a été créée sous l'égide de la Fondation de France en 1981. Elle a pour objet de soutenir des **projets portés par des organismes d'intérêt général qui développent des services et des soins en faveur des personnes âgées et très âgées**. Historiquement attachée au bassin Rhône-Alpin, elle étend aujourd'hui son appel à projets au département de la Haute-Loire.

La Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires retient des projets qui favorisent la prise en charge des personnes par elles-mêmes et le respect de leur autonomie.

Elle privilégie des actions de proximité, menées en zone rurale (mais pas exclusivement) et inscrites dans la durée, ainsi que toutes les actions à caractère intergénérationnel.

Elle souhaite également soutenir des projets visant à **développer la démarche palliative** dans les lieux de vie des personnes âgées et là où elles décèdent. Les projets devront permettre aux équipes de mettre en place une démarche globale et interdisciplinaire, par le biais d'une formation à la fin de vie.

Les financements peuvent concerner les investissements en matériel, équipements ou mobilier, la formation (non diplômante), l'animation, éventuellement la communication.

Les projets doivent être portés par des associations/structures **agissant exclusivement sur le territoire Rhône-alpin étendu au département de la Haute-Loire**.

La Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires ne finance pas les postes salariés, les formations individuelles, les formations des bénévoles en soins palliatifs, le remplacement du personnel, les travaux de rénovation, les événements ponctuels (forum, colloque...).

Exemples de projets soutenus :

- Favoriser la mobilité des personnes âgées en dehors de leur lieu de vie
- Délocalisation d'une émission radio dans une unité de soins de longue durée
- Création d'un centre de soutien aux proches aidants
- Financement d'une petite boutique autogérée par les résidents d'un EHPAD

Les demandes de subvention doivent impérativement préciser la destination des fonds demandés avec les montants correspondants et les devis détaillés devront être joints.

Dans le budget prévisionnel du projet, vous devez indiquer une estimation du coût des supports de communication (plaque, stickers...) liés à la visibilité du soutien de votre projet par la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires (merci de joindre des devis).

Les dossiers de demande de subvention dûment complétés seront à retourner :

- Au plus tard le 25 novembre 2022 pour le comité de sélection de mars 2023,
- Au plus tard le 17 mai 2023 pour le comité de sélection d'octobre 2023.

Les réponses seront communiquées par courrier postal dans un délai de 20 jours suivant la date du comité de sélection.

Pour tout complément d'information ou pour recevoir le dossier de demande de subvention :

centreest@fdf.org - Tel : 04 72 10 92 36